

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Lieux](#)

[Kervénanec - Le Ter](#)

[Kervénanec : rues](#)

Marcet (place Baptiste)

Marcet (place Baptiste)

Située dans le quartier de Kervénanec, la place Baptiste Marcet débouche sur la rue du 19 Mars 1962.

Baptiste Marcet, est né le 20 octobre 1883 au Puy [(Puy-en-Velay) en Haute-Loire] de père inconnu et de Marie Marcet (dentellière). Confié par sa mère à sa tante et à son oncle Victor Coudert (boulangier), il déménage à Allègre. Victor Coudert, maire d'Allègre de 1896 à 1900, est un républicain radical et un Dreyfusard convaincu qui enseigne à son neveu que les droits de l'Homme passent avant la raison d'État. Baptiste Marcet est reçu premier du canton au certificat d'études. Pendant quelque temps, il devient secrétaire de mairie tout en aidant les ouvriers de la boulangerie. Un autre oncle, forgeron à Saint-Just-sur-Loire (près de Saint-Etienne) propose de le prendre gratuitement en tant qu'apprenti-forgeron. En 1899, après quelques mois de travail chez un forgeron de Saint-Rambert, il part s'installer à Saint-Etienne où il entre au parti socialiste. En 1901, il monte à Paris. Il fréquente les centrales syndicales de Paris où il fait la connaissance

de Pierre Monatte et rencontre Jean Jaurès lors d'une réunion où celui-ci est intéressé par le tableau que dresse Baptiste Marcet de la misère ouvrière dans la région stéphanoise. En 1905, il repart pour Saint-Etienne où il devient notamment secrétaire du syndicat des maréchaux-ferrants.

Maréchal-ferrant, il est blessé en 1908 à l'abdomen par un cheval rétif. Il crée en 1920, le groupement indépendant des mutilés du travail, qui est de nos jours la F.N.A.T.H. (Fédération nationale des travailleurs handicapés). Il fait voter des lois au profit des mutilés du travail.

Militant à la CGT, il est également l'un des fondateurs de « La vie ouvrière ». Il décède à Allègre le 10 mai 1964.

Source : le dictionnaire le [Maitron en ligne](#), dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social.

Erreur de prénom dans la délibération d'origine : Jean-Baptiste Marcet au lieu de Baptiste Marcet. Il s'agit d'une autre personne née dans la même commune et dont l'acte d'état-civil dans le registre précède celui de Baptiste Marcet

Appellation donnée par [délibération du conseil municipal du 10 octobre 1973](#).